

# LA BOURGOGNE DU SUD

## pays de convergences, limites et passages

*Martin RAETHER*

« Avant l'histoire du monde, il faut connaître celle de son village,  
celle de sa province, celle de son pays. »

*Bernard Tavernier dans Le Monde  
du 15 décembre 2010*

*Cette contribution est moins le résultat d'une longue recherche scientifique qu'un résumé succinct d'une multitude d'observations faites sur le terrain et confirmées par la lecture dans des domaines les plus variés. Il a été pris soin de nommer le plus précisément possible les différentes sources au bénéfice du lecteur qui voudrait approfondir le sujet tout entier ou en étudier des aspects choisis.*

*L'accueil que les habitants de Santilly et ses administrateurs ont réservé à l'auteur de ces lignes et à sa famille, plus la beauté douce et harmonieuse du paysage qui entoure ce village, sont à l'origine du sentiment de gratitude qui s'exprime volontiers dans cet hommage à Santilly par un Sentilien d'adoption.*

Dû non seulement à sa position centrale en France, voire en Europe de l'Ouest, le département de Saône-et-Loire – et dans celui-ci le village de Santilly – est par sa structure et formation un véritable point central, un carrefour, un lieu de passages, de rencontres, une zone transitoire, une plaque tournante d'influences les plus variées, un croisement de limites et de transitions, bref un endroit privilégié de diversité, de multiplicité et de dynamisme.

La situation de Santilly dans la partie moyenne de la vallée de la Grosne, à mi-chemin entre Cluny et Chalon, là où la rivière, venant du « pays austère » (M. Bouillot)<sup>1</sup> clunisois, entre, aux alentours de Malay, Sercy et Santilly, dans la plaine plate du Chalonnais,<sup>2</sup> est d'une grande beauté, « d'un sourire et d'une grâce nulle part égalés ».<sup>3</sup>

Tout d'abord, dans nos vignobles se trouve la limite entre la Côte Chalonnaise, jusqu'à Santilly, et la Côte Mâconnaise à partir de St-Gengoux-le-National.

Les deux diocèses, de Chalon et de Mâcon se rencontrent à Santilly, du moins ils le faisaient autrefois, avant leur intégration dans celui d'Autun qui mettait fin à tous les deux.

Au Nord-Est de Santilly confinent deux branches du monachisme bénédictin, qui étaient toutes les deux d'importance pour l'histoire de l'Europe occidentale mais de conception différente : Cluny et Cîteaux. L'ancienne abbaye La Ferté, à 11 km de Santilly, était la première des quatre filles de Cîteaux. Les Clunisiens faisaient travailler les autres pour les moines, tandis que les moines Cisterciens travaillaient eux-mêmes pour être en autarcie.<sup>4</sup> Les abbayes de Cluny et de Cîteaux étaient chacune le centre de plusieurs centaines de cloîtres

<sup>1</sup> M. Bouillot, L'habitat rural au pays de Cluny, 1992, première page

<sup>2</sup> M. Bouillot écrit : « le château de Sercy a toujours été la porte du Chalonnais », dans L'habitat rural dans la plaine chalonnaise. La Roche-Vineuse 1990 [sans pagination, la citation se trouve à la fin du 1<sup>er</sup> chapitre]

<sup>3</sup> F. Thinlot, Maisons paysannes de Bourgogne, 1983, p. 171

<sup>4</sup> R. de Bourbon Parme, Les Cisterciens, mai – juin 1998, surtout p. 5

dans l'Europe entière. Cluny est à 23 km de Santilly, Cîteaux à environ 85 km ; la route qui les relie passe par Santilly ou Hauterive, tout comme d'ailleurs par Taizé.

Dans notre région la transition se fait entre le Nord et le Sud de la France, entre les « influences septentrionales et méditerranéennes en France ». <sup>5</sup> Le voyageur qui franchit cette frontière culturelle en prend bien conscience, comme au XIX<sup>ème</sup> siècle déjà l'écrivain bourguignon Joseph Bard :

« En arrivant à Tournus, tout change brusquement, architecture, forme des clochers, mœurs, usages, mode de culture, paysage, costumes ; il y a moins de différence entre Tournus et Avignon qu'il en existe entre cette première ville et Chalon. » <sup>6</sup>

En effet, les différences en architecture, les toits plats couverts de tuiles rondes ou creuses au Sud du département et les toits pentus ou aigus couverts de tuiles plates au Nord (avec de véritables chefs-d'œuvre de charpentes), <sup>7</sup> font qu'il y a, dans notre région, une nette séparation Nord – Sud qui, par contre, avec la triste généralisation de la tuile mécanique continue à s'estomper.

Encore plus importantes sont les différences fondamentales en droit – pour le dire d'une façon sommaire, entre un monde plutôt germanique au Nord et latin au Sud – le droit écrit, savant, romain ou universel au Sud, et le droit coutumier, oral, local ou germanique au Nord. <sup>8</sup> J. C. Mallard en donne une excellente et expressive illustration dans son article sur la liaison Chalon – Lyon (et en dernier lieu Paris – Italie !), où le conflit autour du tracé de la route a duré presque 80 ans, principalement parce que le Mouron serait « un lieu de jonction de frontières ethniques » et « la borne de deux nationalités » (J. Bard). <sup>9</sup>

La Saône était depuis les temps les plus reculés un grand axe de communication et de commerce. <sup>10</sup> C'est par les vallées du Rhône et de la Saône qui forment en fait une « unité profonde » (Gérard Taverdet), <sup>11</sup> que les cultures de la Méditerranée et même du Proche Orient nous sont parvenues très tôt. Un exemple remarquable est le fait que les Gaulois écrivaient en lettres grecques. Ce n'est pas la si lointaine Grèce qui en est la cause, mais l'influence de l'importante colonie hellénique qu'était Massalia (Marseille), fondée vers 600 av. J.-C.

Ainsi, le terme bourguignon (mais il faudrait plutôt dire francoprovençal) « cadole » est d'origine grecque. Ce mot cadole « désigne [une] cabane au milieu des champs et, surtout, au milieu des vignes ». <sup>12</sup> Il s'apparente à un nombre d'autres termes comme cabane, cabine, cabaret, cabinet (aussi dans le sens bourguignon d'armoire) et cabinets, cabioute, cabajoutis (Balzac), cabanon, caboulot, cahute, cachette, cachot, câyon, cadoûle, cambuse (du

<sup>5</sup> Titre de l'article de G. Jeanton, « Les limites ... » (Bulletin) SAAST 37 (1937) 125 - 136

<sup>6</sup> Cette citation se trouve dans la communication de G. Jeanton, Les caractères particuliers de la Bourgogne méridionale. (Dijon 1914). Mâcon 1916, p. 2. Le chevalier Joseph Bard, de Beaune, 1801 – 1861, était un grand conteur de récits de voyage. On peut le considérer comme le « créateur du tourisme en chemin de fer » (www.cths.fr), voir son livre : Itinéraire de Dijon à Lyon, en suivant le Côte-d'Or et la Saône de 1850

<sup>7</sup> « ...la Bourgogne possède les charpentes peut-être les plus belles et les plus solides qui soient, avec celles des hautes régions de l'Auvergne. » F. Thinlot, Maisons paysannes de Bourgogne, ouvr. cité, p. 256. Il n'est, bien sûr, question que des toits et charpentes au Nord d'une ligne Cluny – Tournus

<sup>8</sup> A ce sujet, voir G. Jeanton, Les caractères particuliers de la Bourgogne méridionale, 1916, p. 3 / 4. Sans pouvoir en aucune façon prévoir l'histoire future, Jeanton utilise ici le terme de « ligne de démarcation » (p. 4)

<sup>9</sup> J.-Cl. Mallard, « La Montagne du Mouron... » 71. Images de S.-et-L. 2010, citations p. 22

<sup>10</sup> Cf L. Michel, La Saône, frontière et trait d'union. [1987], et F. Nicolas, « Pour une étude des pays de Saône. » in : Actes du Congrès, t. II « Val de Saône », 1980, pp. 21 – 25

<sup>11</sup> G. Taverdet dans sa « Préface » à la réédition du livre de Lex /Jacquelot, Le Langage populaire, 1978 (voir cette entrée dans la Bibliographie), sans pagination, p.[3]

<sup>12</sup> G. Taverdet, Lieux-dits de Saône-&-Loire, 1985, p. 16

néerlandais cabūse), cafournot, cabotte, cabillot, cabillotte (H. Vincenot)<sup>13</sup> cabournot, cassine et bien d'autres encore, où souvent le préfixe *ca-* augmente la signification péjorative. « Cadole » signifie aussi un type de bateau de la Saône au XIX<sup>ème</sup> siècle.<sup>14</sup> Ce mot de cadole nous est arrivé du grec vulgaire de Marseille *καταβολον* qui « est devenu en latin *catabulum*, écurie, étable. Le pluriel *catabula* est devenu le méridional *cadaula*, de la même manière que *parabola* est devenu *paraula*, parole. Le méridional *cadaula* s'est conservé dans le lyonnais *cadola*, petite hutte, qui est passé dans le bourguignon *cadole*, cabane. »<sup>15</sup>

Le trésor éblouissant, nommé d'après le lieu où il fut trouvé en 1953, au village de Vix, exposé au Musée de Châtillon-sur-Seine, est un témoignage impressionnant de l'influence méridionale qui nous est parvenue par le couloir millénaire du Rhône et de la Saône, et une preuve des contacts étroits de la Gaule avec le monde hellénique et avec les quatre coins du monde : Orient (épices), Cornouailles (étain) et mer Baltique (ambre, peaux). La tombe de la Dame (une princesse ?) de Vix du début du V<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. est d'une extraordinaire richesse, due sans doute à la perception d'une sorte de taxe de passage. La pièce de loin la plus importante est un cratère grec en bronze, le « vase de Vix » de taille, valeur, beauté et poids exceptionnels, fabriqué vers 530 av. J.-C., et qui a été importé du sud de l'Italie (la Grande-Grèce), sans aucun doute sur la Saône. « C'est le plus grand vase en bronze connu dans le monde grec à ce jour »<sup>16</sup>. Les Gaulois étaient loin d'être des sauvages !

« Le Rhône est le seul fleuve reliant la Méditerranée à l'Europe du Nord. Il constitue depuis les Rhodiens et les Phéniciens un axe majeur de circulation des populations et des marchandises. »<sup>17</sup>. En témoignent les diverses branches de la « route d'étain » à l'Ère de bronze. À l'époque romaine, cet axe rhodanien continuait au Nord de Lyon, capitale de la Gaule Lyonnaise, sur la rive droite de la Saône (Via Agrippa), en passant par Mâcon et Tournus pour se ramifier à Chalon vers Autun / Paris, Boulogne / Grande-Bretagne, Reims, capitale de la Gaule Belge, et Trèves / Cologne. Très probablement y avait-il une autre voie sur la rive gauche, et en tout cas un dense réseau viaire secondaire.<sup>18</sup> Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le chemin de fer est venu se rajouter à cette fonction de grands passages, P.L.M. (= Paris – Lyon – Méditerranée), et au XX<sup>ème</sup> siècle les autoroutes, le TGV et un couloir aérien. À ce fossé « saôno-rhodien » s'ajoutent plusieurs trouées transversales (Ouche, Dheune, Guye), donc des voies de communication Est – Ouest, comme les canaux de Bourgogne (1832), du Centre (1793) et du Rhône au Rhin (1833 et 1882), les deux branches (Chalon et Mâcon) de la « RCEA », un nom digne de la position de plaque tournante du département de Saône-et-Loire : « Route Centre-Europe Atlantique », et enfin, à partir de cette année 2011, la branche Est de la LGV Rhin-Rhône(-Méditerranée).

En même temps, cette voie de commerce, d'influence, de migration, de communication et d'accès que forme la Saône, était presque toujours aussi une frontière naturelle, culturelle, politique, administrative, territoriale et humaine, et ceci depuis le néolithique moyen, c'est-à-

<sup>13</sup> Une sorte de piège, H. Vincenot, *La Billebaude*, 1978, p.28

<sup>14</sup> F. Vialette, « Notice succincte (!) relative aux anciens bateaux en bois de la Saône », in *La Saône : une rivière et des hommes*, 1979, p 19, photo p. 84. Selon Vialette, ce type de bateau aurait reçu son nom d'une cabine mobile, appelée « cadole », « qui par extension a donné son nom au bateau. » (ib.) Lex / Jacquelot, *Le Langage populaire*, 1978, connaissent aussi cette signification, p.21

<sup>15</sup> Lex / Jacquelot, *Le Langage populaire*, 1978, p. 21 en citant H. Laray, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1912, I, col. 581 ; là aussi il faudrait dire aujourd'hui « francoprovençal » au lieu de « bourguignon »

<sup>16</sup> [www.musee-vix.fr](http://www.musee-vix.fr) (consulté en septembre 2011)

<sup>17</sup> Wikipédia « Sillon rhodanien » et « Rhône » (15 octobre 2011)

<sup>18</sup> A. Dumont, *Les passages à gué de la Grande Saône*, 2002, p. 166 / 167 (avec carte)

dire depuis le 4<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., il y a donc 6000 ans.<sup>19</sup> Le peuple qui le premier investit le Mâconnais venait du monde méditerranéen, et les peuples qui venaient plus tard, probablement du Nord ou de l'Est, étaient contraints de s'installer sur les terres humides de la Bresse.<sup>20</sup> Le traité de Verdun (843), par lequel l'immense empire de Charlemagne fut divisé en trois royaumes, a été préparé et en préliminaire signé le 15 juin 842 par les trois frères Charles, Lothaire et Louis non seulement au centre de l'empire Carolingien, mais aussi là où il y avait déjà très probablement une frontière ( la Saône), et en plus sur une île – considérée comme du terrain neutre – en fin de compte au sud de Mâcon sur l'île des Chanillons.<sup>21</sup> La Saône devient frontière « nationale » : elle ne délimite pas seulement les deux Bourgognes « franque » et « germanique », mais les deux parties extérieures formeront désormais les deux empires francs, la Francie occidentale ou romane, la future France, et la Francie orientale, la future Germanie. Les mariniers de la Saône distinguaient encore au XIX<sup>ème</sup> siècle le côté « r'iaume » et la rive (gauche) d'« empi ». <sup>22</sup> La ligne de démarcation pendant l'occupation allemande coupait plus sévèrement la Saône en deux.<sup>23</sup> Jusqu'à nos jours, la Saône délimite la Bourgogne du département de Rhône-Alpes.

Peut-on vraiment déduire de ce caractère frontalier de la Saône qu'il y aurait « hostilité »<sup>24</sup> entre habitants de l'ouest et de l'est des deux rives, entre les gens de « la Montagne » et ceux de la Bresse ? « Antagonisme », <sup>25</sup> querelles ou différents ont certainement existé. « Il ne convient peut-être pas – écrit A. Dumont – de réfléchir en termes d'opposition ou de contraste entre les deux rives, mais plutôt en termes d'échanges ou de complémentarité. »<sup>26</sup> En plus, la Saône pouvait, en période de crue, devenir une barrière redoutable. Mais, en vérité, la Saône n'a jamais vraiment constitué un obstacle aux relations étroites entre les deux rives. Annie Dumont a consacré un excellent ouvrage à cette question, dans son livre sur Les passages à gué de la Grande Saône. Elle recense « sur la Grande Saône 73 possibilités de traversée à gué », <sup>27</sup> dont « 26 gués reconnus de façon absolument certaine », <sup>28</sup> dont 21 se trouvent dans notre région, c'est-à-dire dans la moitié nord (entre Verdun-sur-le-Doubs et Mâcon). Ces gués ont forcément tous disparu avec les grands travaux de dragage pour la navigation à partir de 1835. Avant, les gens des deux rives traversaient la Saône pour une multitude de raisons : transhumances de petit et grand bétail, migrations saisonnières, foires, marchés et autres activités économiques, pèlerinages, voyages, offices religieux (messes, baptêmes, enterrements...). Il y avait même une paroisse située sur les deux rives. En plus des gués et hauts-fonds il a toujours eu des bacs. Elle conclut avec ce constat qui pourrait surprendre aujourd'hui : « La restitution du profil de la rivière antérieur aux grands travaux a permis de

<sup>19</sup> J. Duriaud, « La Saône en Tournugeois : frontière culturelle attestée dès le néo-lithique moyen » in (Bulletin SAAST N° 95 (1996) 95 - 103

<sup>20</sup> J. Duriaud, œuvre citée, p. 101

<sup>21</sup> A. Dumont, Les passages à gué, œuvre citée, p. 212

<sup>22</sup> Cf le chap. « Fleuve frontière » dans A. Pelosato, Le Rhône., 1996, p. 9, G. Taverdet in Lex / Jacquilot, Le langage populaire de Mâcon..., p. [3], ce livre même, 1926, p. 108, 1903, p.44, et J. Duriaud, ouvr. cité, p. 102

<sup>23</sup> Faute de place, on ne peut qu'effleurer la période sombre de quatre années d'occupation par l'armée allemande, pendant laquelle de département de Saône et Loire (tout comme 12 autres départements en France) était traversé par une frontière artificielle et cette fois arbitraire, par la « ligne de démarcation », dictée par l'Armistice du 22 juin 1940. Santilly a dû momentanément changer d'arrondissement et de canton. Voir à ce sujet T. Bonnot, La ligne de démarcation en Saône et Loire pendant la Deuxième Guerre Mondiale, 1994

<sup>24</sup> M. Bonnefoy, Visions d'un autre temps, 2010, p. 84. Il s'appuie sur G. Jeanton et A. Barthelemy

<sup>25</sup> J. Duriaud, dans l'ouvrage cité note 19, le chapitre « L'antagonisme entre les deux rives », p. 101 – 102 ; il y parle d'« une rivalité bon enfant », p. 102

<sup>26</sup> A. Dumont, ouvr. cité, p. 200, et elle cite L. Bonnamour qui montre « que l'antagonisme existait plutôt entre les gens de la rivière (pêcheurs, mariniers, haleurs, ...) et ceux qui vivaient de la terre (agriculteurs). » (ib.)

<sup>27</sup> A. Dumont, ouvr. cité, p.126 et 202

<sup>28</sup> A. Dumont, ouvr. cité, p. 126

recenser un haut-fond tous les 2,5 km. »<sup>29</sup> Que la Saône était à la fois frontière politique et lieu de passage journalier, A. Dumont le démontre par ce joli « exemple de franchissement de la Saône par du petit bétail, cette fois pour la glandée, cité à Chauvort où, en 1468, 700 porcs passent par le portail de Chauvort “du Royaume en l’Empire pour mener es paissions es bois de Chaussins et qui depuis ont esté ramenez dudit Empire au royaume”,<sup>30</sup> attestant l’existence de transhumances sur de longues distances. »<sup>31</sup>

L’envers de la médaille concernant la facilité d’accès de notre région est ce que nos ancêtres ont cruellement dû subir, vu le nombre élevé d’invasions de tous côtés :

- des Sarrasins et des Romains du Sud,
- des Vikings et des Normands de l’Ouest,
- des Burgondes du Nord,
- des Vandales, des Hongrois, des Huns, des Autrichiens et des Allemands de l’Est, et
- des Francs du Nord-Est.

La Bourgogne est sur plusieurs lignes de partages des eaux, ou comme disait Henri Vincenot avec cette bien connue modestie qui était la sienne, sur « le toit du monde occidental »<sup>32</sup> ou « sur le toit de la Gaule ». <sup>33</sup> Dans notre département de Saône-et-Loire, les sources et ruisseaux qui deviennent bientôt des rivières et de grands fleuves et qui pourtant sont à leur début tout près les uns des autres, se jettent dans des fleuves qui partent vers le Nord, vers l’Ouest et vers le Sud. Nous sommes au centre de trois grands bassins qui couvrent la presque totalité de la France :

- le bassin de l’Yonne (affluent de la Seine, mais plus important qu’elle), côté Manche,
- le bassin de la Loire, côté Atlantique,
- le bassin de la Saône (qui en aval de Lyon devient le Rhône), côté Méditerranée.

Encore plus importante est la diversité climatique de notre région, qui réunit, à échelle réduite, les trois grandes influences climatiques qui régissent la France toute entière :

- le régime méditerranéen,
- le régime atlantique ou océanique,
- et le régime continental (avec ses variantes eurasiatiques et septentrionales).

Ce qui fait que concrètement la Bourgogne du Sud est un « carrefour climatique ». <sup>34</sup> Le climat est tempéré, c’est-à-dire « sans excès ni écarts majeurs », mais d’une variabilité considérable. <sup>35</sup> Georges Duby écrit au sujet de l’incertitude climatique :

... dans cette région de transition s’affrontent les influences océaniques et continentales [il ne mentionne pas celle du Sud] ; alternativement, l’une ou l’autre l’emporte et l’irrégularité est grande entre les années. Par là, le climat est comme le relief un facteur de diversité. Le paysan vit dans la crainte des intempéries, des gelées tardives, des averses de juin ruineuses pour les blés, des orages d’août qui saccagent la vendange, des longues pluies d’automne où le raisin « coule ». <sup>36</sup>

---

<sup>29</sup> A. Dumont, ouvr. cité, p. 223

<sup>30</sup> A. Dumont cite ici J. Richard, « Passages de Saône au XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. » Annales de Bourgogne, t. XXII, fasc. IV (1950) 245 - 274

<sup>31</sup> A. Dumont, ouvr. cité, p. 200

<sup>32</sup> Voir H. Vincenot, Ma Bourgogne, le sous-titre « Le Toit du Monde occidental » et p. 129, et La Billebaude, 1978, p. 53 (pour rappel : d’ordinaire cette expression est réservée à l’Himalaya ...)

<sup>33</sup> H. Vincenot, La Billebaude, 1978, p.75

<sup>34</sup> J.-P. Chabin dans le chapitre « Le climat de Bourgogne » in O. Bardet et al., Atlas de la flore sauvage de Bourgogne, 2008, pp. 38 – 45, citation p. 41

<sup>35</sup> J.-P. Chabin, article cité, p. 38 et 40

<sup>36</sup> G. Duby, La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise (1953), éd. 1988, p. 31

Il est fascinant, dans notre vie courante, de « vivre » les prévisions météorologiques locales et d'observer à quelle allure les petites flèches des directions du vent changent de jour en jour, et d'heure en heure. La prévisibilité météorologique n'est vraiment pas le côté fort de notre région, ce qui contribue à son charme.

Le Sud de « la Bourgogne est une région variée des points de vue géographique, géologique, hydrologique et climatique qui se caractérise par une grande diversité de sols. »<sup>37</sup> Ce qui génère une aussi étonnante diversité des milieux naturels. Santilly se situe à l'ouverture du fossé de la Grosne (c'est le terme qu'utilisent les géomorphologues) vers le bassin Saônois, donc en transition de l'arrière pays saônois vers la dépression de la Saône. Nous passons ainsi sur le seul territoire de notre commune des plaines inondables le long de la Grosne (« argileuses avec des îlots sableux ») – ce que les géographes appellent les sols alluviaux – par les sols brunifiés, peu perméables, donc drainés, les grands champs et l'habitat, ensuite par les sols calcimagnésiques de la montagne, les vignobles, jusque, ou presque, au-dessus des bois de buis aux pelouses calcaires et maigres.

Suite aux multiples influences climatiques, on constate non seulement une « extrême hétérogénéité »<sup>38</sup> de la flore régionale, mais aussi une autre particularité plus rare : certaines espèces de plantes trouvent ici, dans notre « région charnière »<sup>39</sup> – il faudrait plutôt dire pays central – leur étendue maximale en France, voire en Europe. Ainsi, à titre d'exemples :<sup>40</sup>

– étendue maximale Est : Millepertuis des marais (*hypericum elodes* L.), p. 150, Renoncule lierre (*ranunculus hederaceus* L.), p. 173, Astérocarpe blanchâtre ou Faux sésame (*sesamoides purpurascens*), p. 178 ;

– plantes qui sont en limite ouest de leur répartition (d'aire continentale) : Nivéole de printemps (*leucojum vernum* L.), à Balleure, p. 445, Scille à deux feuilles (*scilla bifolia* L.), p. 586, Crépide à rhizome ou en rosette (*crepis praemorsa*), p. 129, Orobanche de Bartlingi (*orobanche bartlingii* Griseb.), p. 168 ;

– étendue maximale vers le Nord :<sup>41</sup> Érable de Montpellier (*acer monspessulanum* L.), p. 112, Anarrhinante ou Anarrhine à feuilles de pâquerette (*anarrhinum bellidifolium* L. Willd.), p. 114, Vulnéraire des montagnes (*anthyllis montana* L.), p. 115, Silène d'Italie (*silene italica*), p. 602, Alsine blanche (*minuartia mutabilis*) ;

– plantes qui atteignent leur point méridional maximal en Saône-et-Loire : Laïche de la Loire (*carex ligerica* J. Gay), p. 125, Alisier de Fontainebleau (*sorbus latifolia* Lam. Pers.), p. 181.

Ce phénomène d'extension limite s'observe comme pour la flore de même aussi pour la faunistique.<sup>42</sup> Ainsi, le Circaète Jean-le-blanc, dit aussi gaulois (*circaetus gallicus*), et la Cigale, tous les deux venus du Sud, la Bécassine des marais (*gallinago gallinago*), venue du Nord, et l'Ombre commun, un salmonidé du Doubs<sup>43</sup> arrivent, dans notre contrée, à leur répartition maximale.

---

<sup>37</sup> J. Chrétien, « Les sols de Bourgogne » in : O. Bardet et al., Atlas de la flore sauvage de Bourgogne, 2008. Le paragraphe qui suit est basé sur ce chapitre, pp. 31 – 37, dont est aussi tirée la citation, p. 31

<sup>38</sup> O. Bardet, Atlas, ouvr. cité, p. 10, « Introduction »

<sup>39</sup> M. Nicolas, « Caractères et particularités de la végétation ... » (Bulletin) SAAST 83 (1984), p. 11

<sup>40</sup> Les exemples qui suivent ont été vérifiés dans O. Bardet et al., Atlas de la flore sauvage en Bourgogne, 2008, ouvrage fascinant, érudit et beau, tout à fait d'une rare qualité. Les paginations qui suivent s'y réfèrent

<sup>41</sup> A. Chiffaut en nomme toute une série d'autres plantes en limite Nord de leur répartition, dans son article « Les pelouses calcaires sèches. » in : A. Chiffaut (éd.), Patrimoine naturel de Bourgogne, 1993, pp. 32 – 35

<sup>42</sup> Source : B. Frochot, « Les milieux naturels ... » in : A. Chiffaut (éd.), Patrimoine, 1993, pp. 4 - 7

<sup>43</sup> Cf R. Desbrosses, « Les grandes vallées inondables. » in : A. Chiffaut (éd.), Patrimoine, 1993, pp. 18 - 23

En résumé, la région du Sud de la Bourgogne, le département de Saône-et-Loire, dont Santilly pourrait presque constituer le point central géographique (!), est un lieu privilégié de passage entre la France du Nord, du Midi, de l'Est et de l'Ouest, « transition ou frontière entre Bassin parisien et domaine alpin »<sup>44</sup>, et – soit dit en passant – un remarquable point de passage des oiseaux migrateurs.<sup>45</sup>

La vallée de la Saône, axe millénaire de communication, et la basse vallée de la Grosne, annexe d'accès facile du bassin Saônois, constituent donc tout naturellement un point central de passages humains, de convergences et d'influences, un pays de rencontres, une région de migration et d'immigration millénaires, bref un trait d'union des quatre points cardinaux, « du costé de bize », « de midy », « de matin » et « du soir ».<sup>46</sup> Et un trait d'union, nous le savons tous, a ceci de particulier, voire de paradoxal, qu'il sépare et unit à la fois.

Du point de vue démographique, ce caractère de trait d'union et de carrefour a pour conséquence que la population du Sud de la Bourgogne se définit par une suite d'influences ethniques les plus variées. Les habitants de la région étaient peut-être d'abord des Gaulois qu'on appelle les « Galls ». On ignore quels étaient leurs précurseurs : Ibères, Celtibères, Ligures ou Protoceltes ? Vers 500 av. J.-C. sont venus des Celtes de l'Est. On peut supposer que Galls et Celtes ont constitué les Gaulois, qui étaient divisés (sur le territoire qui correspond à la France actuelle) en plus de 160 tribus.<sup>47</sup> Dans notre région s'étaient établis les Éduens (Haedui en latin). Ceux-ci étaient en continuel litiges avec leurs voisins, le Mandubiens, les Séquanes, les Arvernes, les Ambarres et ainsi de suite. Mais il semble aussi que ces Éduens s'étaient tôt adaptés à la vie des Romains ; la romanisation de nos contrées ne date pas seulement de 52 av. J.-C. On ignore à ce jour si ce processus d'adaptation était plutôt volontaire (auto-romanisation)<sup>48</sup> que forcé (H. Vincenot). Les Romains qui sont venus s'installer ici, n'étaient pas seulement des Latins (du Latium) ou des Romains (de Rome), donc plus ou moins « italiques », mais formaient déjà un métissage des quatre coins de l'Empire, de l'Espagne à l'Égypte, du Maroc à la Syrie. Ils ont occupé notre région, la « Gallia Lugdunensis » ou Gaule Lyonnaise pendant plus d'un demi millénaire, pour être exact, pendant 528 ans. Ensuite sont venus les Burgondes, originaires de Scandinavie. À en croire Henri Vincenot, ceux des Bourguignons qui ont des yeux bleus descendent de ce peuple venu du Nord de l'Europe pour dominer en tant que nobles les indigènes, esclaves<sup>49</sup>. Les Burgondes n'étaient point les seuls envahisseurs dans notre région. Il est permis de supposer à bon droit que les diverses vagues d'invasions ont laissé des « traces démographiques ». Venaient ensuite les Francs, qui au cours des siècles suivants ont pris le dessus. On se rappelle que ce n'est que Philippe II (roi de 1180 à 1223) qui le premier a commencé à utiliser le titre de « Roi de France ». Ses 40 prédécesseurs, du premier connu, en 428, en passant par les Saliens, les Carolingiens et les Capétiens, portaient le titre de « Roi des Francs ». Venus du Nord-Est, le peuple germanique des Francs Saliens est originaire du

<sup>44</sup> P. Rat, « Géologie de la Bourgogne... » in O. Bardet et al., Atlas de la flore sauvage de Bourgogne, 2008, pp. 14 – 22, citation p. 22, curieusement dotée d'un point d'interrogation

<sup>45</sup> Cf la conférence de G. Gauthier, „Les oiseaux en Saône et Loire » dans le cadre du programme de la SEHN, le 20 mars 2010 (non publiée.), et B. Frochot, « Les milieux naturels... », œuvre citée, pp. 4 - 7

<sup>46</sup> Expressions utilisées lors d'un inventaire en juin 1677 du « Sieur Pierre Désir, bourgeois, ci devant grènetier de S<sup>t</sup>-Gengoux », in : Cl. Faure & H. Désir de Fortunet, Notice historique sur la famille ...., 1923, pp. 48 – 51

<sup>47</sup> Voir la carte des peuples gaulois sur [www.lexilogos.com/gaulois\\_peuples\\_carte.htm](http://www.lexilogos.com/gaulois_peuples_carte.htm) et [www.wikipedia.org/wiki/liste\\_des\\_peuples...](http://www.wikipedia.org/wiki/liste_des_peuples...)

<sup>48</sup> = « Selbstromanisierung », terme utilisé par H. Botermann, Wie aus Galliern Römer wurden. 2005, p. 10. Ouvrage allemand, non traduit en français

<sup>49</sup> H. Vincenot, La Billebaude, 1978, p. 42. On est loin de son idéologie concernant les paysans et artisans bourguignons qui seraient « des Celtes encore à peu près parfaitement purs » (!), ib.

pays autour de l'embouchure du Rhin, aujourd'hui la Hollande. Il s'est d'abord installé en Ile-de-France. Encore aujourd'hui, le nom allemand pour la France est « Frankreich », traduction : empire des Francs. Ce n'est qu'en janvier 1477 que les Francs ont définitivement, obtenu, d'autres disent occupé la Bourgogne après la mort de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne. L'histoire française a donc été, en réalité, aussi longtemps une histoire franque que française, et deux tiers des rois prérévolutionnaires étaient des rois des Francs.

Les gens d'ici pourraient donc – au lieu de dire qu'ils sont simplement des Français – plutôt préciser qu'ils seraient des « Éduens-Romains-Burgondes-Francs-Français », et en résumant le développement et le métissage démographique, on pourrait avancer que nous sommes (presque) tous ici ...des immigrés, qui plus est, des immigrés barbares !

On peut enfin ajouter une autre appartenance ou plutôt limite, celle de l' « Arpitan ». Notre pays se situe à la limite du parler arpitan au Sud et du bourguignon-morvandien au Nord. La France, linguistiquement parlant, est divisée en deux grandes parties ; la ligne de partage suivant – quelle ironie ! – grosso modo la ligne de démarcation de 1940, sauf que la zone occupée se trouve cette fois au Sud. La particule d'affirmation « oui », en latin 'hoc-il' ou simplement 'hoc' (= « c'est ça ! »), est devenu en France la distinction du Nord avec sa « langue d'oïl » et du Sud avec la « langue d'oc » ou l'occitan.<sup>50</sup> En vérité, il y a en France une troisième langue, appelée le « francoprovençal », ou plus rarement la langue « arpitan ». <sup>51</sup> Le francoprovençal ou arpitan couvre un territoire qui concerne trois États, la France, la Suisse et l'Italie. Le pourtour en est Neuchâtel (Nôchâtel), Fribourg (Fribôrg) et Sion pour la Suisse, le val d'Aoste (Aoûta) en Italie et Grenoble (Grenoblo), St Etienne (Sant-Etienne), Roanne (Rouana), Mâcon, Lons et Pontarlier (Pontarliér) en France. Le centre géographique de l'Arpitanie se situe entre Genève (Geneva) et Annecy (Ënneci). Le francoprovençal n'a été reconnu comme langue à part entière qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. Le nom d'Arpitanie (en français) ou Arpetania (en francoprovençal) vient d'une transformation francoprovençale du mot 'Alpes' en 'Arpes'. Les centres culturels arpitans sont ou plutôt auraient pu être Lyon (Liyon) et Genève (Geneva). A cause de l'éclatement national, ni la culture ni la langue arpitanes n'ont jamais joué un rôle important dans les régions concernées. Mais – en vue de cette frontière linguistique – on ne peut point s'empêcher de pressentir une différence Nord – Sud bien plus marquée et profonde qu'il n'est généralement admis ou esquissé ici.

Or, ici entre Chalon et Mâcon, on est encore une fois en territoire limite, la frontière linguistique entre le francoprovençal ou lyonnais au Sud et la langue d'oïl ou le bourguignon au Nord, passe de Louhans, le long de la Seille, par Mâcon direction Vichy. La région tout juste au Nord de cette ligne est censée parler un « francoprovençal atténué »<sup>53</sup> ou « dégradé ». Ainsi, comme en botanique et zoologie certaines espèces atteignent leur étendue septentrionale maximale en Saône-et-Loire, une multitude d'expressions francoprovençales arrive ici à leur limite Nord.<sup>54</sup> Mais c'est déjà le sujet d'une autre étude sur le Sud de la Bourgogne, ce pays des nombreuses frontières et passages.

<sup>50</sup> [www.lexilogos.com/etymologie\\_oil\\_oc.htm](http://www.lexilogos.com/etymologie_oil_oc.htm) . La distinction oïl / oc a été créé par le poète et linguiste italien Dante Alighieri (1265 – 1321)

<sup>51</sup> On cherche en vain ce mot dans les dictionnaires de l'absolutisme linguistique français (ou, comme le dit H. Vincenot, du « style administratif », La Billebaude, 1978, p. 123), dans le Trésor, Littre, Larousse, Reverso, Académie française, DVLF, etc.

<sup>52</sup> En 1873, grâce aux travaux du linguiste et dialectologue italien Graziadio Isaia Ascoli ( 1829 – 1907)

<sup>53</sup> G. Taverdet / D. Navette-Taverdet, Dictionnaire du français régional de Bourgogne, 1991, p. 6 et 7

<sup>54</sup> Comme, à titre d'exemple, verchère, argolet ou agrèle, arpin, bâtie, carrouge, bessière et bien d'autres

Un nombre élevé de domaines les plus variés ne peut même pas être abordé ici, dont chacun mériterait certainement des recherches propres détaillées et approfondies :

-- y a-t-il une distinction Nord – Sud concernant la formation des noms de lieux dans notre département ?

-- qu'en est-il des préférences, affinités, penchants etc. de la population d'ici aux temps des guerres de Religion ?

-- y avait-il peut-être une différence concernant le sentiment religieux en général, entre notre région et les autres, et dont on trouverait encore des traces à nos jours ?<sup>55</sup>

-- ne faudrait-il pas mieux décrire la transition architecturale du Sud au Nord dans la vallée de la Grosne, c'est-à-dire du style dit « clunisois » des maisons, avec p. ex. escaliers perpendiculaires, grandes galeries à usage polycultrice et bien d'autres particularités qui traduisent la multiplicité d'exploitation, vers les maisons du Nord de monoculture de la vigne.<sup>56</sup> Il est de vieilles fermes à Santilly qui affichent concrètement ces transitions entre Clunisois, Chalonnais et Tournugeois ;<sup>57</sup>

-- la raréfaction, il y a déjà longtemps, de costumes et coiffes d'antan (avec leur richissime signalétique d'origine, de statut, de richesse, etc.) du Sud vers le Nord, plus les différences entre rive gauche et rive droite ;

-- la limite N.-E. en France de distribution des menhirs et dolmens ici en S.-&-L. ;

-- et quoi des pèlerinages, de la forme des flèches de clochers, des fromages qui seraient petits dans le Sud et grands au Nord et à l'Ouest ?

Humblement, le néo-burgonde prend conscience qu'on peut, au fil des années, découvrir encore bien plus d'éléments qui font la fascinante variété de notre région et de sa beauté.

---

## Bibliographie

Badou, Robert

Le Parler creusotin. Étude détaillée à la portée de tous. S. l. n. d. [par l'auteur, 1990], 508 pages

Bardet, Olivier, Éric Fédoroff, Gaël Causse et Jacques Moret

Atlas de la flore sauvage de Bourgogne. Mèze (code postal 34140) : Biotope, et Paris : Publications scientifiques du Muséum [i.e. "national d'Histoire naturelle"], 2008 (= coll. Parthénope), 749 pages

Besnard, Pierre

CR de Gabriel Jeanton, « Le Mâconnais traditionnel et populaire. », (Bulletin SAAST N° 22 (1922) 1 – 106), dans : Revue d'histoire de l'Eglise de France, vol 10, N° 46 (1924), p. 137, consulté sur [www.persée.fr](http://www.persée.fr)

Besson, Christian (coordination) et Louis Bonnamour (éditeur)

La Saône : une rivière et des hommes. Présentation / études / catalogue / enquêtes / documents / lexique / bibliographie. Exposition : Maison de la Culture de Chalon-sur-Saône (Directeur : Jean-Jacques Fouché), avril / mai 1979, 119 pages

Bonnefoy, Maurice

Visions d'un autre temps. Légendes et traditions – Découvertes inédites – Personnages pittoresques. Sans éditeur ni lieu, [chez l'auteur] 2010

---

<sup>55</sup> Voir une brève remarque de Pierre Besnard dans la Revue d'histoire de l'Eglise de France, 1924, p. 137

<sup>56</sup> Cf F. Thinlot, Maisons paysannes de Bourgogne, ouvr. cité, p. 176

<sup>57</sup> Cf M. Bouillot, « Comment restaurer ... » (Bourgogne du sud), sans date, p. 48

- Bonnot, Thierry  
La ligne de démarcation en Saône et Loire pendant la Deuxième Guerre Mondiale.  
 (71420) Généralard : Le Caractère en Marche Editeur, 1994, 180 pages
- Botermann, Helga  
Wie aus Galliern Römer wurden. Leben im Römischen Reich. Stuttgart: Klett-Cotta,  
 2005, 474 pages (ouvrage non traduit en français)
- Bouillot, Michel (1929 – 2007)  
 « Comment restaurer (et adapter) une maison paysanne ancienne en Saône-et-Loire. »  
Bourgogne du sud (Saône- et-Loire) Paris : Maisons paysannes de France (M.P.F.),  
 Recueil d'articles, sans date [après 1994], pp. 47 – 49
- Bouillot, Michel  
L'habitat rural dans la plaine chalonnaise. La Roche-Vineuse : Foyers Ruraux de  
 Saône-et-Loire, Eau vive, 1990 [sans pagination], 129 planches (= coll. Au cœur de  
 nos terroirs)
- Bouillot, Michel  
L'habitat rural au pays de Cluny. La Roche-Vineuse (code postal 71960) : Foyers  
 ruraux de Saône-et-Loire, 1992 (= coll. Au cœur de nos terroirs), sans pagination, 225  
 planches /illustrations
- Bourbon Parme, Rémy de  
Les Cisterciens. 1098 – 1998. = Moyen Age (Bayeux) numéro 1 (mai – juin 1998),  
 64 pages
- Caesar, Gaius Julius (101 – 44 av. J.C.)  
Bellum Gallicum (= Commentariorum Belli Gallici libri...). Paderborn : Ferdinand  
 Schöningh, 1978 (= coll. Lateinische Klassiker), édité par Gerhard Ramming,  
 233 pages
- Chabin, Jean-Pierre  
 « Le climat de Bourgogne. » in : Olivier Bardet et al., Atlas de la flore sauvage de  
 Bourgogne, op. cit., pp. 38 - 45
- Chiffaut, Alain (édité par)  
Patrimoine naturel de Bourgogne n° 1 (1993) sous le titre « Les milieux naturels de  
 Bourgogne. » Revue publiée par le Conservatoire des sites naturels Bourguignons à  
 Quétigny (code postal 21803), 37 pages
- Chiffaut, Alain  
 « Les pelouses calcaires sèches. » in : A. Chiffaut (éd.), Patrimoine naturel de  
 Bourgogne, op. cit., pp. 32 - 35
- Chrétien, Jean  
 « Les sols de Bourgogne. », in : O. Bardet et al., Atlas de la flore sauvage de  
 Bourgogne, op. cit., pp. 31 – 37
- Desbrosses, Régis  
 « Les grandes vallées inondables. Exemple de la basse vallée du Doubs. » in : A.  
 Chiffaut (éd.), Patrimoine naturel de Bourgogne, op. cit., pp. 18 - 23
- Duby, Georges (1919 – 1996)  
La société aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans la région mâconnaise. [Paris :] Éditions  
 de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, réimpression 1988 de sa  
 thèse de 1953, 525 pages
- Dumont, Annie  
Les passages à gué de la Grande Saône. Approche archéologique et historique  
 d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon). Dijon : R.A.E. = Revue  
 Archéologique de l'Est, 2002, 17<sup>e</sup> suppl. Ouvrage issu d'un mémoire de thèse de  
 1997 à l'Université de Lyon (II), 275 pages (étude rigoureuse, exemplaire)

- Duriaud, Jean  
 « La Saône en Tournugeois : frontière culturelle attestée dès le néolithique moyen. »  
 (Bulletin) SAAST N° 95 (1996) 95 - 103
- Faure, Claude / Dr Henri Désir de Fortunet  
Notice historique sur la famille Désir de Fortunet et les familles alliées. Chalon-sur-Saône : Émile Bertrand, 1923, In-8°, 32 planches, XIV + 356 pages et avec 18 arbres généalogiques. En même temps dans les « Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône », 2<sup>e</sup> série – tome XI (tome XIX de la collection)
- Frochot, Bernard  
 « Les milieux naturels de Bourgogne vus à travers les oiseaux. » dans : Alain Chiffaut (éd.), Patrimoine naturel de Bourgogne, op. cit. pp. 4 – 7
- Gauthier, Gilbert  
 « Les oiseaux en Saône-et-Loire. » Conférence à la SEHN le 20 mars 2010, non publiée
- Jeanton, Gabriel (1881 – 1943)  
Les caractères particuliers de la Bourgogne méridionale, Délimitation des influences du Midi et du Nord dans cette ancienne province. Communication faite au Congrès des Sociétés savantes de Bourgogne à la Faculté des Lettres de Dijon le 22 juin 1914. Mâcon : Protat frères, 1916, pp. 1 – 5
- Jeanton, Gabriel  
 « Les limites respectives des influences septentrionales et méditerranéennes en France. » Bulletin SAAST 37 (1937) 125 – 136, (publié déjà en 1936, et « plus complet » en 1938)
- Lex, Léonce / Jacquilot Laurent  
Le Langage populaire de Mâcon et des environs. Augmenté d'un lexique du langage populaire, suivi d'un vocabulaire des noms donnés aux habitants. Avec une préface de Gérard Taverdet. Marseille : Laffitte Reprints, 1978. Original : Mâcon : Chez les Libraires, 1926, [9] + XI + 126 + 62 pages ; en partie également sur books-google.fr
- Mallard, J.-Cl.  
 « La Montagne du Mouron. Ses particularités et son franchissement par la route de poste (1767 – 1847). » 71. Images de Saône-et-Loire N° 163 (sept. 2010) pp. 16 – 23
- Michel, Nicolas  
La Saône, frontière et trait d'union. Son histoire, ses riverains, son cours. Le Coteau (Roanne) : Horvath, [1987], 191 pages
- Nicolas, Fernand  
 « Pour une étude des pays de Saône. » in : Actes du Congrès, tome II « Val de Saône » Ouvrage publié ... par le Comité d'Organisation des Fêtes de la Saône et l'Académie de Mâcon. Mâcon : A.B.S.S. (= Association Bourguignonne des Sociétés Savantes), 1980 (Cinquantième Congrès. Mâcon 25 – 27 mai 1979), 247 pages, pp. 21 - 25
- Nicolas, Marguerite  
 « Caractères et particularités de la végétation de la région de Tournus. » (Bulletin) SAAST 83 (1984) pp. 3 – 12, illustrations d'André Barbin
- Pelosato, Alain  
Le Rhône. Paris : P.U.F., 1996 (= coll. Que sais-je ? n° 1507) 128 pages
- Rat, Pierre  
 « Géologie de la Bourgogne ... », in : O. Bardet, Atlas de la flore sauvage de Bourgogne, 2008, ouvr. cité, pp. 14 – 22
- Taverdet, Gérard  
 « Préface » à la réédition du livre de Lex / Jacquilot, Le Langage populaire de Mâcon et des environs de 1978, ouvr. cit., la Préface est sans pagination, pp. [1] – [5]

Taverdet, Gérard

Les Noms de lieux de Bourgogne. 3<sup>ème</sup> partie : La Saône et Loire. Dijon : CNDP / CRDP (= Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Dijon), 1983, 70 pages

Taverdet, Gérard

Lieux-dits de Saône-&-Loire. Fontaine lès Dijon (21121) : édition et diffusion Gérard Taverdet / A.B.D.O. (= Association Bourguignonne de Dialectologie et d'Onomastique), 1985, 76 pages

Taverdet, Gérard et Danièle Navette-Taverdet

Dictionnaire de français régional de Bourgogne. Paris : Éd. Bonneton, 1991, 160 p.

Thinlot, Françoise

Maisons paysannes de Bourgogne. Préface de Henri Vincenot (p. 7). Paris : Berger-Levrault, 1983, 292 pages

Vialette, François

« Notice succincte ( ! ) relative aux anciens bateaux en bois de la Saône. » in Christian Besson (coordination) et Louis Bonnamour (éditeurs), La Saône : une rivière et des hommes. 1979, op. cit., pp. 17 – 22

Vincenot, Henri (1912 – 1985)

La Billebaude. Paris : Denoël, 1978, 328 pages

Vincenot, Henri

Ma Bourgogne. Le Toit du Monde occidental. Tournai (Belgique) : La Renaissance du Livre, 1999 (= coll. « Terres de Mémoire »), 245 pages

## Sitographie

[www.arpitania.eu](http://www.arpitania.eu) avec la carte de l' « aire de diffusion de l'Arpitan », (vérifié 7 oct. 2011)

[www.cosmovisions.com](http://www.cosmovisions.com) (consulté le 16 octobre 2011)

[www.lexilogos.com/etymologie\\_oil\\_oc.htm](http://www.lexilogos.com/etymologie_oil_oc.htm) (vérifié le 6 oct. 2011)

[www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php](http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php) (version en ligne de : Félix Gaffiot, Dictionnaire illustré Latin – Français. Paris : Hachette, 1934, 1703 pages), précieux instrument de travail !

[www.musee-vix.fr](http://www.musee-vix.fr), site du Musée de Châtillon-sur-Seine (consulté en sept. / oct. 2011)

[www.wikipedia.org](http://www.wikipedia.org) entrées « Arpitan », « Francoprovençal », « Graziadio Isaia Ascoli », « Liste des peuples gaulois ... en France », « Nivéole de printemps », « Orobanche », « Sillon rhodanien » et « Rhône » (tous vérifiés en octobre 2011)

Étude FORA (= Francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes), étude piloté par l'Institut Pierre Gardette (Université Catholique de Lyon). Version Finale – Juillet 2009. Responsables de l'étude : Michel Bert et James Costa :

[icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude\\_FORA\\_rapport\\_definitif.pdf](http://icar.univ-lyon2.fr/projets/ledra/documents/Etude_FORA_rapport_definitif.pdf)

(dernière consultation le 17 oct. 2011), voir surtout pp. 12 – 19, carte du domaine francoprovençal p. 14